



**ASSEMBLEE GENERALE
9 MARS 2022**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

PRÉAMBULE

- La crise sanitaire qui s'est poursuivie a obligé un travail en présentiel, en visioconférence et par courriel
- La participation au débat public a été plus active qu'en 2020
- Certains évènements en éducation à l'environnement reportés en 2020 ont été réalisés fin 2021
- Malgré tout, le travail a été maintenu pour le bureau et le conseil d'administration

MISE EN PLACE DE LA FÉDÉRATION

- Un travail important administratif et de communication a été réalisé
- FNE21 est maintenant reconnue par ses partenaires
- De nombreux adhérents ont rejoint la fédération : associations, collectifs, individuels
- Tête de réseau, la fédération départementale de Côte-d'Or peut jouer pleinement son rôle de sentinelle de l'environnement et bénéficier du réseau des hérissons.

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 ADMINISTRATEURS

- Jean-Noël Cabassy (Forestiers du Monde),
- Jacques Cardis (LPO)
- Gisèle Daclin (ASPEV),
- Jean-Pierre Duplus (AIGUE Beaune),
- Dominique Guyon,
- Catherine Hervieu
- Anne Jacquin (les Sentinelles de l'Auxois)
- Clément Nivet
- Lou Noirclère : a démissionné en raison de son élection au conseil régional Grand Est
- Martine Page (Sentinelles de la Montagne dijonnaise)
- Bernard Pégon (ADCNA)
- Bernard Perrette (Chevigny Environnement)
- Martine Petit
- Colette Prévost
- Lionel Santona (Quetigny-Environnement)
- Christian Veille (Ecomagny)
- Patrice Voisin

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU : 7 ADMINISTRATEURS

Présidente : Martine Petit

Vice-présidente Santé-Environnement : Colette Prévost

Vice-président Agriculture-Environnement : Dominique Guyon

Secrétaire : Anne Jacquin

Secrétaire Adjoint Infographie : Clément Nivet

Trésorier : Patrice Voisin

Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Duplus

La volonté du C.A. a été de constituer un bureau doté de composantes techniques clairement affichées.

Liste de référents par thématique : une mise à jour a été réalisée avec les nouveaux administrateurs.

Objectifs de la désignation de référents :

- Permettre un travail cohérent en amont des diverses commissions
- Ne pas faire transiter tous les dossiers par Martine Petit

ADHERENTS 2021

ASSOCIATIONS - 17

- AIGUE (ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA GESTION UNIVERSELLE DE L'ENVIRONNEMENT) - BEAUNE
- ADCNA (ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES) - SENNECEY
- ASPEV (ASSOCIATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE NOS VILLAGES) - FAUVERNEY-CRIMOLOIS
- BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER LARREY - DIJON
- BVC (BIEN VIVRE À LA CAMPAGNE) - PLANAY
- CHEVIGNY ENVIRONNEMENT - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
- C.U.R.T.I.L. - COLLECTIF D' UNION POUR LE RESPECT DU TERRITOIRE ET DE L' IDENTITÉ DES LIEUX ...ET DES HABITANTS (ASSOCIATION) – CURTIL-SAINT-SEINE
- ECO-MAGNY - MAGNY-SUR-TILLE
- FORESTIERS DU MONDE – DIJON

ADHERENTS 2021

- H2MU ASSOCIATION DES HABITANTS MIRANDE, MONTMUZARD ET UNIVERSITE - DIJON
- LES AMI-ES DES LENTILLÈRES – DIJON
- LPO (LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX) - TALANT
- QUETIGNY ENVIRONNEMENT - QUETIGNY
- SAINT-APO ENVIRONNEMENT - SAINT-APOLLINAIRE
- SENTINELLES DE L'AUXOIS - VILLY-EN-AUXOIS
- SENTINELLES AUXOIS-SUD -
- SENTINELLES DE LA MONTAGNE DIJONNAISE – PRENOIS

COLLECTIFS - 2

- COLLECTIF LA JEANNIE - PERNAND-VERGELESSES
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE QUARTIER POUR LA PROMOTION ET LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA METROPOLE DIJONNAISE

ADHÉRENTS INDIVIDUELS - 20

✓ **SOIT 3 444 ADHÉRENTS**

ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2021



ADHESIONS

- **ALTERRE BFC** : adhésion et participation au conseil d'administration, y siègent Catherine Hervieu et Martine Petit. En 2021, outre les réunions et A.G., ALTERRE BFC a envoyé un questionnaire à tous ses adhérents afin de préparer les orientations 2022-2024 en raison, notamment, du transfert de ses missions biodiversité à l'Agence régionale de la Biodiversité, voir site <https://www.arb-bfc.fr/>
- **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE (CEN)** - Accès aux Informations pour tous les adhérents : évènements, publication « Le Sabot de Vénus et adhésion à la revue scientifique « Bourgogne Franche Comte Nature » Participation aux assemblées générales.
- **ASPAS** : adhésion, abonnement à la revue goupil et diffusion des informations sur la faune sauvage.
- **UFC QUE CHOISIR** : adhésion à la lettre électronique d'information hebdomadaire et aux divers dossiers.

PARTENARIAT

- **CTRC (CENTRE TECHNIQUE RÉGIONAL DE LA CONSOMMATION BOURGOGNE)**
 - Formalisé par convention
 - Un avenant à la convention de partenariat a été signé le 29 juillet
 - Ce partenariat permet
 - un échange d'informations Consommation/Environnement
 - la mise en place d'actions communes
 - la participation à des évènements CTRC - FNE21
- **FDPPMA (FEDERATION DE LA PECHE ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES)**
 - Possibilité de mettre en place des formations à destination des jeunes sur la biodiversité des milieux aquatiques
 - Apport de données techniques pour des dossiers « eau »

GESTION ADMINISTRATIVE

- **Gestion quotidienne de la messagerie** (Présidente)
 - Programmation des réunions statutaires, rédaction des courriers et PV (en lien avec Anne)
 - **Gestion de l'agenda des réunions concernant le débat public avec le C.A.**
 - Transmission des convocations, documents aux administrateurs concernés
 - **Envoi des articles, informations , événements à tous :**
 - CTRC, CEN, ASPAS, UFC QUE CHOISIR, Ministère de la transition écologique, etc...
 - de nos adhérents, du réseau FNE
 - Réponse aux courriels, courriers postaux, appels téléphoniques, demandes par le site
 - **Recherches réglementaires et administratives concernant les dossiers soumis pour avis par les adhérents ou les personnes extérieures**
 - Classement au bureau à la maison des associations
 - **Elaboration des dossiers de subventions (Trésorier-Présidente)**
 - Réception du public, de nos adhérents, des candidats à l'adhésion
 - **Organisation des actions en éducation à l'environnement**
- Liste non exhaustive

BILAN DES REUNIONS

STATUTAIRES

- Assemblée générale ordinaire : 4 mars 2021
- Conseil d'administration : 7 réunions
- Bureau : 8 réunions
- Fonctionnement : entretiens avec nouveaux adhérents, Trésorerie, Site, Partenaires, Préparation des actions, Travail administratif, etc...

AU NIVEAU REGIONAL

- FNEBFC site <https://www.fne-bfc.fr/>
 - C.A. : 8 réunions - 3 Administrateurs (Martine Petit, Jean-Pierre Duplus et Dominique Guyon)
 - Bureau : Vice-présidente (Martine Petit) et Trésorier (Jean-Pierre Duplus) ainsi qu'une quinzaine de réunions pour la trésorerie et les R.H.
 - Représentation régionale en agriculture : CRALIM, PAT, METHANISATION BFC, VARENNE DE L'EAU BFC, PLAN NITRATES (3), ECONOMIE CIRCULAIRE (Dominique Guyon) 8 réunions
 - Représentation Risques industriels Plateforme Tavaux, SAGE Armançon, Contrat Saône (Martine Petit) 2 réunions
 - Santé environnement : CRSA, CP, CSP (Colette Prévost) - 8 réunions
- Réunions de préparation FNE21/FNEBFC pour le débat public sur l'alimentation
- ALTERRE BFC (C.A. et A.G.) 4 réunions
- ATMO BFC : représentation par sa présidente, Catherine Hervieu, administratrice FNE21
- CESER BFC, 69 réunions pour Martine Petit (plénières, commissions, réunions de travail et Bureau) et 32 réunions pour Dominique Guyon (plénières, commissions, représentation à ALTERRE BFC)

GESTION ADMINISTRATIVE

REPRÉSENTATIONS

- A.G. de l'association C.U.R.T.I.L. (Martine Page)
- Réunion du Collectif des Associations de quartier pour la promotion et la défense de l'environnement de la Métropole dijonnaise (Martine Petit)
- Porte ouverte à la ferme bio de Billy-les-Chanceaux (Anne Jacquin et Dominique Guyon)

FORMATION

- Agence de l'eau le 5 octobre à Macon : « Rendre les villes perméables » : Jacques Cardis et Martine Petit
- Webinaire Agriculture et Biodiversité (Dominique Guyon), Eau : SDAGE et PGRI (Martine Petit)

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

- Signature avec la ville de Dijon le 13 janvier 2021 et avec la Métropole dijonnaise le 20 mars 2021 ; cette charte mise en place par le gouvernement, reprise par la région a été transmise aux C.T. afin qu'elle soit signée par les attributaires de subventions publiques.

JURIDIQUE

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE PÉNALE ADAPTÉE AUX ENJEUX LOCAUX.

- Circulaire du 21 avril 2015. Orientations de politique pénale en matière d'atteintes à l'environnement (coopération des associations environnementales avec le Parquet)
- **10 novembre dernier ; entretien avec le Procureur en présence de Martine Page, Jean-Noël Cabassy pour FNE21 ainsi que des représentants de FNE 71 et FNE BFC**
- Courrier du 7 décembre : Confirmation du souhait de FNE 21 de participer pour la Côte-d'Or aux COPEN afin d'y représenter les associations de protection de la nature et de prendre part à l'élaboration de la politique pénale environnementale
- **Ce travail conjoint permettra le recueil des situations d'infractions environnementales potentielles connues par les associations fédérées (infractions aux législations de l'urbanisme, de la santé publique, de l'environnement, rurale et forestière, etc.)**

COMMUNICATION

SITE INTERNET

- Continuation de la refonte du site par notre infographiste démarré fin 2020
- Présentation entièrement réécrite, un visuel plus convivial, de nouvelles photos
- Un travail de fond qui a nécessité le règlement d'un avenant à Frédéric
- « Faire vivre le site » : publication et rédaction des articles par la présidente
- Statistiques :
 - **visiteurs année 54 465**
 - moyenne mensuelle : 4539
 - **Moyenne journalière : 152 visiteurs soit 15 % d'augmentation par rapport à 2020**
- Publication à la demande d'articles ou d'évènements mis en place par les adhérents.

• MESSAGERIE

- La modification a été opérée afin de basculer sur la messagerie Outlook Pro qui correspond davantage au travail à effectuer

COMMUNICATION

SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Une nouvelle plaquette a été réalisée afin de communiquer sur notre fédération**
- L'infographie a été confiée à notre secrétaire adjoint, Clément Nivet, que je remercie vivement pour son excellent travail
- **Le travail d'écriture, le choix des photos a été réalisé lors de plusieurs réunions du bureau**
- La réalisation des flyers nécessaires à la communication lors de nos actions en éducation à l'environnement a été confiée à Clément Nivet
- **Des kakemonos, dont la conception revient au bureau et le dessin à Clément permettent de nous afficher clairement lors des évènements**
- Des cartes de visite et présentoirs pour les documents complètent nos supports de communications.

DES EXEMPLES DE DOSSIERS TRAITES

- **FNE BFC – suivi « les sentinelles de la nature »** interventions auprès des élus ou des particuliers
 - dépôts sauvages sur les communes de Corcelles les Monts, Montberthault, Labergement-Foigny
 - Dépôts et brûlage d'objets et déchets non végétaux sur 3 lieux recensés sur la commune de Broin
- **Signalements reçus par des particuliers**
 - Dépôts dans l'ancienne décharge la Banie à Arceau, contact avec la DREAL, réponse apportée par la présidente
 - Dossier d'assainissement de Santenay, travaux autorisés dans un cadre dérogatoire, dossier étudié et réponse apportée par la présidente
 - Antenne 5G dans la commune d'Aisy, contacts pris avec l'association REMPART BFC présente au CESER, en lien avec la DRAC : conformité par rapport au château (pas de périmètre de protection)
 - Centrale photovoltaïque à Fain-les-Montbard, interventions Dominique Guyon et Anne Jacquin
 - Brûlage sur la commune de Salmaise en zone boisée, suivi Anne Jacquin
 - Pollution sonore événement Jardin de l'Arquebuse
 - Diverses affaires relevant du code civil, informations données mais non traitées par FNE21

DES EXEMPLES DE DOSSIERS TRAITES

- **Signalements reçus de nos adhérents**
 - **Les Sentinelles de la Montagne Dijonnaise** : pollution signalée par un particulier, pompage dans le Neuvon à Plombières-les-Dijon, enquête en cours par les SMD et FDM, renseignements demandés
 - **H2MU** :
 - ✓ Abattages d'arbres du parc de la maison du Colonel pour construire des immeubles
 - ✓ Combat mené par H2MU dans le quartier université pour le sauvetage des petites maisons « Cité des bégonias », recours gracieux dans le cadre du PLUiHD afin de les faire reconnaître patrimoine d'intérêt local

DÉBAT PUBLIC 2021

49 réunions en 2021

- Structures où FNE 21 est désignée au titre de son agrément environnemental et de son habilitation
Pour certaines d'entre elles, FNE21 représente FNE BFC
- Des réunions se sont tenues en présentiel, d'autres en visioconférence.
- Tous les comptes-rendus de ces commissions transmis à notre fédération sont à votre disposition sur demande ou sur le site de la préfecture
 - AGRICULTURE : 5
 - BIODIVERSITÉ : 14
 - DÉCHETS : 4
 - EAU : 13
 - RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES : 9
 - SANTÉ-ENVIRONNEMENT : 6
 - TERRITOIRES : 7
- **SOIT 58 COMMISSIONS DONT LISTE CI-APRÈS**

(LÉGENDE *N, NOMINATIF – *NN, NON NOMINATIF)

AGRICULTURE

COMMISSIONS (58)	TITULAIRE	SUPPLEANT
AGRICULTURE (5) – 4 réunions		
Zones vulnérables	Dominique Guyon	Clément Nivet
CRALIM (comité régional de l'alimentation – FNE BFC (NN)**	Dominique Guyon	Clément Nivet
COREAMR (FNEBFC)	Dominique Guyon	
CRAEC Commission régionale agro-environnementale et climatique – FNE BFC (NN)	Dominique Guyon	Clément Nivet
Plan Nitrates – FNE BFC (NN)	Dominique Guyon	

BIODIVERSITE

BIODIVERSITE (14) – 4 réunions	
A.R.B. (N)* Pour FNE BFC	Martine Petit
Comité régional Biodiversité (N) + Commission Stratégie régionale biodiversité Pour FNE BFC	Martine Petit
Comité régional des bocages bourguignons (NN)	A désigner
NATURA - Marais tufeux du Châtillonnais (NN)	A redésigner
NATURA - ZPS Arrière Côte Beaune .Dijon (NN)	Jean-Pierre Duplus
NATURA - Site Montagne côte-d'orientne (NN)	Martine Petit
Commission départementale Chasse et Faune sauvage (N)	Jacques Cardis

BIODIVERSITE

Cellule de veille sur le loup (N)	Jacques Cardis	
Comité consultatif gestion de la Réserve de la Combe Lavaux Jean Roland (NN)	Anne Jacquin	Christian Veille
Commission départemental Nature Paysages et sites – Sites (N)	Anne Jacquin	Jean-Noël Cabassy
Commission départementale Nature Paysages et sites – Publicité (N)	Martine Petit	
Commission départementale Nature Paysages et sites – Carrières (N)	Dominique Guyon	Catherine Hervieu
Stratégie intercommunale d'engagements pour la Nature Intercommunalité Gevrey-Nuits	Martine Petit	Christian Veille
Stratégie Aires protégées	Jacques Cardis	

DECHETS ENERGIE

DECHETS – ENERGIE (4) – 4 réunions		
Commission de suivi du site - DRAMBON (enfouissement déchets) (N)	Catherine Hervieu	Martine Petit
Commission de suivi du site - UIOM GRAND DIJON (incinérateur déchets) (N)	Jacques Cardis	Catherine Hervieu
Comité technique Economie circulaire Conseil départemental (NN)	Dominique Guyon	
MESE/Chambre d'agriculture - Suivi des boues de stations d'épuration (NN)	Martine Petit	Gisèle Daclin

EAU

EAU (13) – 7 réunions		
Commission cartographie et identification des cours d'eau (NN)	Martine Petit	Christian Veille
Commission Consultative Services Publics Locaux (eau-assainissement) Métropole (N)	Martine Petit	Patrice Voisin
CCSPL du syndicat Auxois-Morvan	Martine Petit	
Comité Sécheresse (NN)	Catherine Hervieu	Un administrateur
SAGE bassin Tille CLE (NN)	Martine Petit	Christian Veille
SAGE TILLE Bureau de la CLE (NN)	Martine Petit	

EAU

Contrat SEQUANA Seine Amont	Martine Petit	
Contrat Saône-Doubs Bureau restreint (NN)	Martine Petit	
SAGE OUCHE – CLE et Bureau	Catherine Hervieu	
Inter CLE Ouche Vouge (NN)	Catherine Hervieu	Un administrateur
SAGE VOUGE (NN)	Gisèle Daclin	
DREAL – suivi de la continuité écologique des cours d'eau (NN)	Martine Petit	
SAGE – Armançon (FNEBFC)	Yonne nature environnement	Martine Petit et Dominique Guyon

RISQUES TECHNO ET NAT

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES (9) 12 réunions		
Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs - CDRNM (NN)	Patrice Voisin	Un administrateur
Stratégie locale de gestion des risques inondation SLGRI (NN)	Patrice Voisin	Un administrateur
Commission de suivi du site DIJON-SUD (entrepôts pétroliers) (NN)	Patrice Voisin	Jacques Cardis
Commission de suivi du site TITANOBEL (explosifs) (NN)	Patrice Voisin	Un administrateur
Commission de suivi du site SOLVAY-INOVYN à Tavaux (39) - FNE BFC (N)	Martine Petit	

RISQUES TECHNO ET NAT

CODERST (N)	Jean-Pierre Duplus	Martine Petit
Commissions CSMV et CEA VALDUC (NN)	Patrice Voisin	Dominique Guyon
SEIVA	Patrice Voisin	
ACERIB Bureau	Patrice Voisin	

SANTE ENVIRONNEMENT

SANTE-ENVIRONNEMENT (6) – 11 réunions		
ATMO BFC (N)	Catherine Hervieu	
CRSA - conférence régionale de la santé et de l'autonomie (N)	Colette Prévost	Yonne nature environnement
CRSA - Commission permanente (N)	Colette Prévost	Yonne nature environnement
CRSA - Commission prévention (N)	Colette Prévost	Yonne nature environnement
E-SET site DREAL santé (N)	Colette Prévost	
Métropole de Dijon « Dijon, territoire modèle du système alimentaire durable de 2030 » (NN)	Colette Prévost	Clément Nivet

TERRITOIRES

TERRITOIRES (7) – 7 réunions		
CDAC - Commission Aménagement Commercial (N)	Martine Petit	Lionel Santona
Commission de conciliation en matière de documents d'urbanisme (N)	Martine Petit	
Commission de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (N)	Jacques Cardis	Dominique Guyon

TERRITOIRES

TERRITOIRES (7) – 7 réunions		
Commission de nomination des commissaires-enquêteurs (N)	Martine Petit	
Commission de consultation environnement Base Dijon-Longvic et Charte EDEIS (N)	Patrice Voisin	Lionel Santona
PLUi HD (NN)	Gisèle Daclin	Martine Petit
SCOT du Dijonnais (NN)	Gisèle Daclin	Martine Petit

BIODIVERSITE

COMITÉ DE SUIVI DES GRANDS PRÉDATEURS

Loup

- **La situation en France** est de 624 loups avec une marge de + ou – 210. Mais ce chiffre est fortement contesté par les anti- loups. Certains rajoutent un 0. Chaque année, par dérogation à l'interdiction de destruction d'une espèce protégée, l'Etat prévoit l'élimination d'un nombre d'individus, en constante évolution, ne mettant pas en cause la survie de l'espèce.
- 118 individus prévus en 2021, soit 19% de l'effectif recensé sur le territoire français
- Par des tirs de prélèvement réalisés par la brigade loup de l'O.F.B. et des tirs de défense autorisés aux éleveurs en réponse au risque de prédation.
- La brigade loup est venue en Côte-d'Or pour un affût à Francheville suite à une prédation où la présence du loup fut avérée (traces de six km dans la neige en complément des photos fournies à l'O.F.B. par des chasseurs)
- **La situation en Côte-d'Or** : une meute occupe un territoire de 200 à 400 km² et il faut savoir qu'en AURA, les meutes occupent tout l'espace du territoire de montagne.
- Il n'y a pas de meute en Côte-d'Or, les prédatons avérées sont le fait de loups solitaires, à contrario de la Saône-et-Loire où une meute est installée

BIODIVERSITE

COMITÉ DE SUIVI DES GRANDS PRÉDATEURS

Le constat "loup non écarté" effectué par les agents de l'O.F.B. permet l'indemnisation de l'éleveur s'il répond aux critères du cerclage de la commune où se situe son troupeau :

- Cercle 0 : foyer de la prédation
- Cercle 1 : prédation avérée
- Cercle 2 : risque de survenue de la prédation
- Cercle 3 : risque de survenue de la prédation à moyen terme

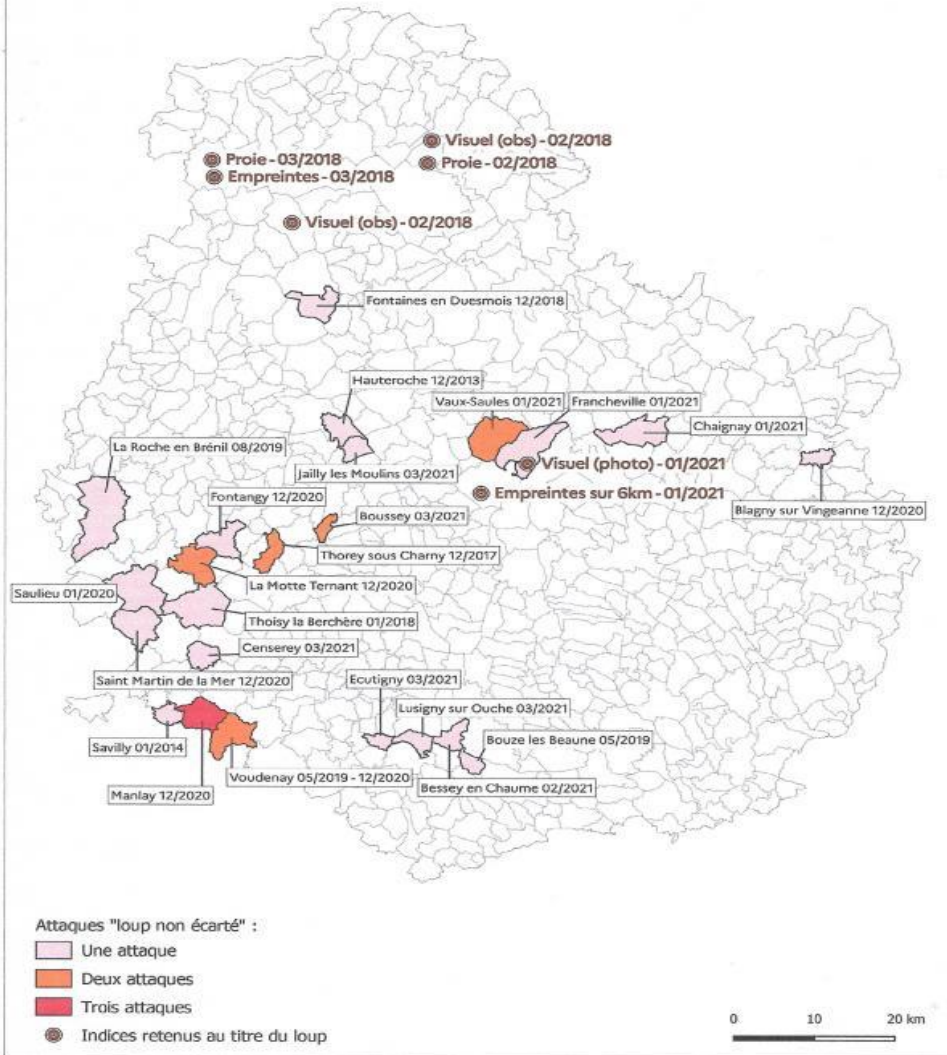
Ce classement ouvre droit à des aides pour financer les protections :

- Le classement en C2 permet le financement de clôtures électrifiées, l'acquisition et l'entretien de chiens de protection.
- Le classement en C3 ouvre seulement droit à l'acquisition et à l'entretien de chiens de protection
- En côte d'or, il n'y a pas de commune en C1
 - 134 communes sont en C2
 - et le reste du département est en C3, suite aux souhaits des éleveurs.

Depuis juin 2021, la situation reste stable, compte-tenu du retrait de 15 communes du cercle 2 et de l'ajout de 12 nouvelles communes.

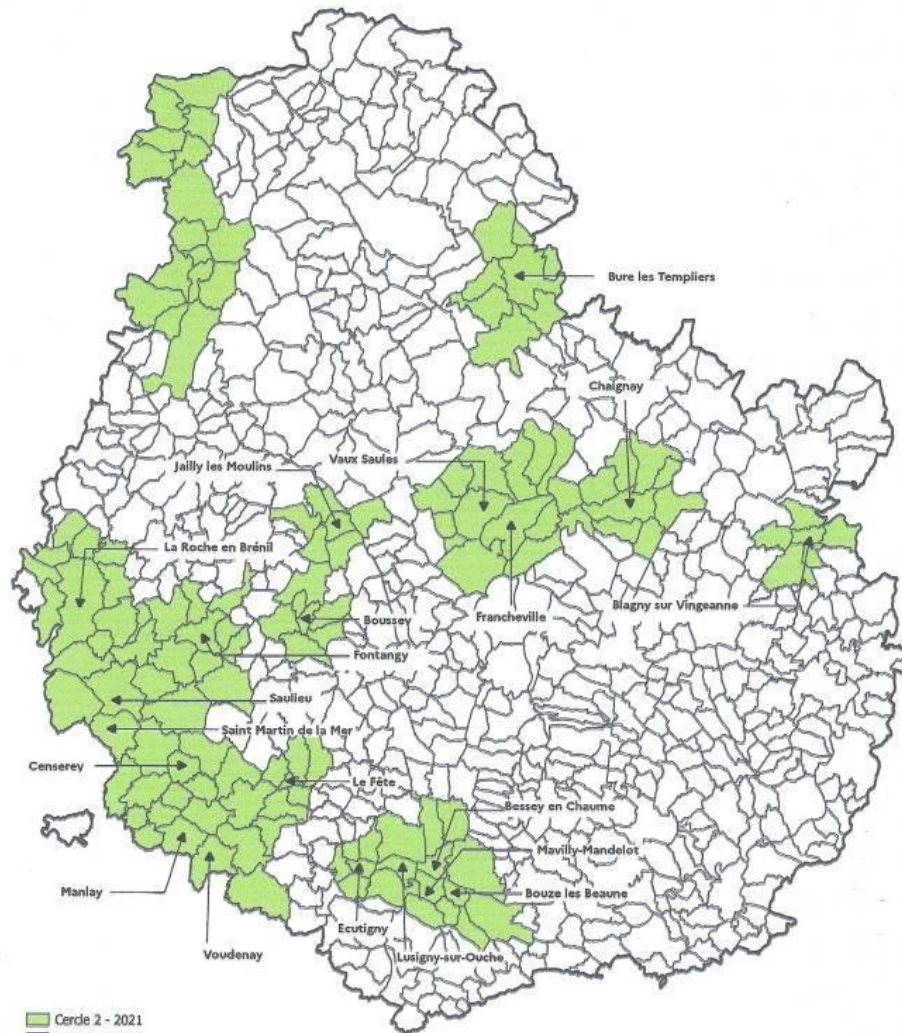
Localisation en Côte-d'Or des attaques de troupeaux domestiques pour lesquelles la responsabilité du loup n'a pas été exclue

Réalisé par : DDT21/SPAÉ/NSER le 31-03-21
Sources : DDT21 - Reproduction interdite



OFB 21 - 0380294391
ad21@ofb.gouv.fr.

Cerclage "loup" pour l'année 2021 Arrêté préfectoral du 27 mai 2021



■ Cercle 2 - 2021
□ Cercle 3 - 2021

Nom de commune = commune génératrice du Cercle 2 (prédation "LNE" des années N-2, N-1 ou N)

Nota : les communes bordurières de l'Yonne sont en cercle 2 du fait d'actes de prédation dans l'Yonne

Fait le 28 mai 2021

BIODIVERSITE

COMITÉ DE SUIVI DES GRANDS PRÉDATEURS

- **Aides à la protection**

- Environ 17 000 € ont été dépensés pour indemniser les éleveurs des dommages aux troupeaux pour lesquels la responsabilité du loup n'a pas été écartée
- 41 850 € est le montant prévisionnel de l'aide de l'Etat et du FEADER fonds européens agricoles pour le développement rural

- ***Lynx***

- Un individu aurait été filmé à ANCEY et trois attaques de lynx auraient eu lieu dans le département.
- L'O.F.B. estime qu'il y aurait au minimum deux lynx en Côte-d'Or.

Suivi Jacques Cardis dans le cadre de la CDPENAF

SANTE ENVIRONNEMENT

LA NOUVELLE CRSA – 2022-2027

PARLEMENT RÉGIONAL DE LA SANTÉ

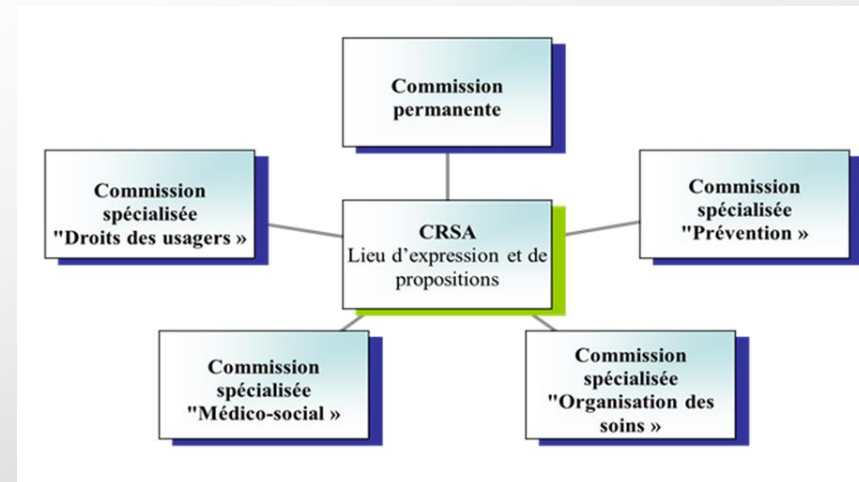
• MISSIONS

- **AIDER L'ARS À PRENDRE DES DÉCISIONS** sur la définition et l'évaluation
 - des objectifs régionaux de santé publique, des soins en ville et à l'hôpital et dans le champ médico-social :
 - respect des droits des personnes malades et des usagers du système de santé, égalité d'accès aux services de santé et qualité des prises en charge

- **ORGANISER LE DÉBAT PUBLIC** sur les questions de santé de son choix

• OBJECTIFS

- **DÉMOCRATIE EN SANTÉ**
 - faire vivre la démocratie en santé, permettre à chacun de s'exprimer en développant la concertation et le débat public...



LA NOUVELLE CRSA – 2022-2027

PARLEMENT RÉGIONAL DE LA SANTÉ

- **NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE depuis nov 2021**

- *Mesure 32 du SEGUR de la santé : missions et indépendance des CRSA renforcées = véritables parlements de la santé*
- Améliorer/dynamiser le fonctionnement et la visibilité de la CRSA
 - développer les relations avec le public : débats, conférences
- Évaluation du nouveau PRS (incluant pour partie le nouveau PRSE4)

- **2 avis rendus en nov 2021**

- **Autosaisie dans le cadre de la pandémie de Covid-19** : propositions de recommandations aux pouvoirs publics pour ralentir la circulation du virus
- **Saisie par l'ARS concernant les objectifs pluriannuels de professionnels de santé à former** : compte tenu du déficit en professionnels de santé, demande de revoir les propositions de l'université à la hausse
 - seuils maximum proposés pour : médecine, pharma, odontologie, maïeutique

LE PORTAIL eSET-BFC - Bilan 2021

[HTTPS://WWW.SANTE-ENVIRONNEMENT-BFC.FR](https://www.sante-environnement-bfc.fr)

- **Préparation et animation de la matinée (3/06/2021) sur : « Osons la santé - environnement dans nos territoires. Quels enjeux et quels outils ? »**
 - Pour les élus, les agents des collectivités et les personnes voulant mettre en œuvre un projet santé-environnement sur un territoire
 - **3 ateliers à partir d'exemples développés en BFC** : renaturation et santé, petite enfance et perturbateurs endocriniens, alimentation et santé
- **Clip histoire de la santé environnementale** : script rédigé et revu par le comité de projet, en cours de modélisation
- **Clip biodiversité et santé** : script en cours de relecture. L'agence régionale de la biodiversité sera incluse dans la boucle de validation.
- **Capsule « comment monter un projet en santé – environnement »** : dernière relecture à prévoir avant diffusion
- **Capsule UFS (urbanisme favorable à la santé)** : plan détaillé défini, experts contactés, exemples d'opérations UFS collectées, encore beaucoup de travail nécessaire en 2022

Suivi Colette Prevost

ENERGIES DURABLES

PHOTOVOLTAÏQUE : Trois dossiers avec implication forte FNE21, Forestiers du Monde et Sentinelles de la Montagne dijonnaise

- **Curtil-Saint-Seine** (terres agricoles), alerte de la municipalité qui s'oppose à ce projet, création d'une association, pas de nouvelles du dossier.
- **Magny-sur-Tille** (plan d'eau), le maire a fait une demande de modification du PLUiHD pour installer des panneaux photovoltaïques
 - Refus catégorique de Dijon métropole d'installer des panneaux photovoltaïques dans cette zone. Malgré ce refus, la mairie a demandé la poursuite de l'instruction, en cours
- **Selongey** (espace boisé communal 30 ha) dossier saisi par FDM, SMD et FNE21
 - Prise en charge du dossier au titre de la préservation de la forêt Jean-Noël
 - Travail engagé par l'ONF et les communes forestières de Bourgogne Franche-Comté
 - La LPO a engagé également une réflexion sur ce dossier
 - Opposition de FNE 21 à la réalisation de ce projet.
- **Représentation au sein de la CDPENAF – Jacques**
 - Lors de la réunion de cette commission le 23 septembre dernier, la doctrine pour l'instruction des projets de centrales photovoltaïques situées sur des terres agricoles a été validée.
 - FNE21 demande que cette doctrine soit élargie aux zones boisées et aux zones d'activités.

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Actions réalisées (reportées en raison de la crise sanitaire ou programmées en 2021)

- Participation au grand marché bio de Quetigny
- Débat public en collaboration avec FNE BFC sur la thématique « quelle assiette pour demain ? zoom sur notre alimentation, notre santé et notre environnement »
- Visite de la gravière de la garenne à Magny-sur-Tille avec intervention LPO (Jacques)
- Visite du site des Lentillères (avec FNE BFC)
- Exposition durant la SERD « Agir au quotidien pour la 2^{ème} vie des objets » en partenariat avec le conseil départemental et le C.T.R.C.
- Colloque sur l'économie circulaire conjoint avec le C.T.R.C.
- Conférence sur la 5G
- Collège Saint-Michel : action zéro déchets, film (Claire)

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

ACTIONS NON RÉALISÉES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

- Ciné-discussion autour d'un film
- Participation à la foire internationale gastronomique de Dijon en partenariat avec le CTRC
- Session scolaire sur la biodiversité aquatique avec la F.D.P.P.M.A.

GRAND MARCHÉ BIO DE QUETIGNY

- 6^e édition le 18 septembre
- Déroulement de 9 h à 17 h avec le respect des mesures sanitaires
- Stand contigu avec Quetigny Environnement près de la brasserie, toujours très apprécié malgré une convivialité limitée pour raisons sanitaires
- Rencontre intéressante avec de jeunes étudiants de l'association « la fresque du climat » (démarche nationale) qui interviennent lors d'évènements ou en milieu scolaire, à contacter éventuellement.
- L'occasion d'échanger sur des dossiers avec des visiteurs ou d'autres associations présentes
- Environ une cinquantaine d'exposants
- Public encore moins nombreux qu'en 2020 en raison de la covid 19
- accueil de promeneurs intéressés
- Participation de plusieurs administrateurs, merci à eux
- Une belle journée à renouveler

DEBAT SUR NOTRE ALIMENTATION, NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

DÉBAT EN COLLABORATION AVEC FNE BFC SUR LA THÉMATIQUE « QUELLE ASSIETTE POUR DEMAIN ? »

- Déroulement le 7 octobre, Salle de la Nef à Dijon de 19 h à 22 h 30
- En raison des consignes sanitaires, jauge limitant les entrées à 50 % de la capacité de la salle
- Accueil Anne et Clément, vérification des pass sanitaires
- Ouverture : Laurence Nguyen (FNEBFC) et Martine Petit (FNE21)
- Présence pour la Ville de Dijon de Gérard Lemanceau, Conseiller municipal à et VP métropole, transition alimentaire et restauration collective
- interventions de :
 - Colette Prévost, FNE 21 ;
 - Blandine Aubert, Directrice Régionale, ADEME Bourgogne-franche-comté ;
 - Patrice Chateau, Conseiller Municipal, Ville De Dijon ;
 - Mathilde Mouchet, Coordinatrice De Projet, Conseil Départemental De Côte D'or.

DEBAT SUR NOTRE ALIMENTATION, NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

- Une trentaine de personnes
- Il s'agissait plus d'une conférence que d'un débat
- Interventions très intéressantes
- A regretter que le domaine de l'agriculture ait été pratiquement absent des échanges
- Des retours positifs de certains participants
- Une prise de conscience de l'ampleur du sujet
- Débat à délocaliser dans les territoires ruraux
- Une attente de solutions.

GRAVIÈRE DE LA GARENNE À MAGNY-SUR-TILLE

VISITE ET PRESENTATION DE LA BIODIVERSITE LE 23 OCTOBRE

- Un moment convivial de qualité avec la participation d'une vingtaine de personnes dont le président de Quétigny Environnement
- Découverte du plan d'eau pour certains sous un soleil radieux
- Pédagogie sur les oiseaux présents
- D'excellents retours et le souhait de refaire, éventuellement sur un autre plan d'eau
- Merci à Jacques pour sa contribution technique fort appréciée ainsi qu'à Yves pour le partage de connaissances
- Bravo à Christian et aux membres d'Ecomagny pour cette organisation et pour leur enthousiasme à faire découvrir ce site
- Enfin remerciements collectifs pour la clôture de cette matinée par un moment convivial.

VISITE DU SITE DES LENTILLÈRES

Visite le 18 novembre

- en raison du contexte sanitaire, visite limitée à la présidente, au président de FNE BFC et d'un administrateur
- André Paris, adhérent de notre fédération et Clément (membre du collectif) ont présenté le site et ses composantes
- Près de 2 heures pour le parcourir, découverte des serres, des espaces de jardinage, des zones de marché, du fournil, etc...
- Le but était de mieux connaître le site des Lentillères
- Une visite à destination des adhérents qui le souhaitent pourrait être programmée plus tard
- Un site complexe, une zone maraichère à proximité de la Métropole, un atout dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat appelé TIGA, acronyme signifiant « territoires d'innovation de grande ambition » avec l'objectif d'un système alimentaire durable pour 2030
- Ce projet repose à la fois sur :
 - la création d'un nouveau modèle de production agroécologique à haute performance environnementale
 - le partage vertueux des ressources entre la ville et le monde agricole.

EXPOSITION « AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA 2^E VIE DES OBJETS »

Exposition du 22 au 26 novembre

- Réalisée dans le cadre de la SERD en partenariat avec le C.T.R.C.
- Evènement labellisé par l'ADEME et relayé par FNE nationale
- Evènement mis en place grâce au soutien du CD21 et de la Ville de Dijon
- Roll up réalisés par le Conseil Départemental de Côte-d'Or
- Exposition publique dans le hall de la Maison des Associations à Dijon, non stop la journée
- Supports pédagogiques produits par l'ADEME
- Animation par la venue de M. Verpoorte qui récupère de vieux objets et les transforme artistiquement
- Carton d'invitation adressé par la ville de Dijon à toutes les associations dijonnaises
- Diffusion aux adhérents du CTRC et de FNE 21 - Article publié sur notre site

EXPOSITION « AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA 2^E VIE DES OBJETS »

- inauguration le 23 novembre en présence de Mme Chollet, conseillère municipale à la vie associative
- Public nombreux et intéressé, environ 200 personnes ont découvert l'exposition durant la semaine
- Vin d'honneur offert par la ville de Dijon
- Remerciements au C.T.R.C. pour cet évènement partage
- Remerciements au Conseil départemental 21, à la Ville de Dijon et au personnel de la Maison des associations

COLLOQUE SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

EN PARTENARIAT AVEC LE C.T.R.C. LE 26 NOVEMBRE

- Dans la prolongation de l'exposition, un colloque a été organisé conjointement avec le C.T.R.C., la thématique relevant à la fois de l'environnement et de la consommation
- Soutien pour cet évènement du Conseil régional BFC, du Conseil départemental 21 et de la Ville de Dijon
- Interventions :
 - Mmes Christine Laborier et Jacqueline Doras représentant le secours populaire qui s'engage largement dans la politique du réemploi.
 - Mme Emilie Jung , chargée de mission en Economie circulaire qui a présenté la politique menée par la métropole de Dijon.
 - M. Darius Verpoorte, artiste résidant dans la Nièvre qui a présenté son parcours l'amenant à réaliser des objets réutilisables à l'aide de déchets.
- Un public nombreux et intéressé
- Clôture de l'évènement par un buffet
- Remerciements aux intervenants ainsi qu'à nos soutiens

ACTIONS DES ADHERENTS

- **BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER DE LARREY**

- **Sauvegarde et ouverture des jardins Larrey – Marillier :**
- 1800 m2 de jardins entretenus confiés à l'opérateur Habellis qui projette d'y bâtir 24 pavillons ou plus de logements,
- Elimination des quasi-derniers jardins du quartier en augmentant encore le manque d'espace vert par rapport au nombre de familles qui y vivent.
- Mobilisation de l'association afin que ces jardins conservent leur destination pluri-centenaire avec leur terre fertile et leur bonne exposition au soleil, et qu'ils soient ouverts à tous les habitants et spécialement aux enfants.
- Soutien FNE21 dans cette démarche.

ACTIONS DES ADHERENTS

- **Collectif d'associations agissant pour la promotion et la défense de l'environnement de la métropole dijonnaise**
 - Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (plui-hd), le Collectif soutenu par plusieurs collectifs et associations ainsi que par FNE 21 s'est exprimé « pour un urbanisme participatif, sobre et soutenable de l'agglomération dijonnaise »
 - Les enjeux sont de garantir aux habitants actuels et futurs une vie supportable dans les années à venir, en dépit d'épisodes climatiques extrêmes récurrents, notamment les canicules et les inondations. Cela passe par :
 - une révision des ambitions de croissance de l'agglomération
 - un discernement dans l'usage des terrains selon leurs natures
 - un changement profond des modes de construction et un réinvestissement des locaux vacants
 - le tout en co-construction avec les habitants, les usagers et les aménageurs des communes.
 - Dossier en cours

ACTIONS DES ADHERENTS

- **Collectif Pernand-Vergelesses : une 1ère victoire**

- Suite à la procédure engagée par Forestiers du Monde, le tribunal administratif de Dijon a, par jugement, en date du 18 mars 2021, annulé l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2019 autorisant de déroger à l'interdiction de détruire des spécimens d'espèces végétales et animales protégées.
- La mairie s'oppose à cette décision de justice et refuse tout dialogue avec forestiers du monde
- En attente : instruction au pénal en cours à Lyon.

ACTIONS DES ADHERENTS

- **ECOMAGNY**

- Mission hérissons, une activité qui ne "manque pas de piquant« en parallèle du grand projet fédéral FNE destiné à réaliser un recensement national du hérisson
- Mise en place du protocole hérissons avec l'école
- Fabrication par Ecomagny d'un tunnel et d'un abri pour hérissons
- Participation des élèves lors de 2 ateliers d'installation des maquettes à l'école
- Réalisation d'un recueil d'une dizaine de dessins, témoignages touchants de la part de chacun des enfants.

ACTIONS DES ADHERENTS

- **Forestiers du monde[®]**

- Réalise notamment des créations forestières biodiverses ou afforestations biodiverses. Actions réalisées ou en cours sur une vingtaine de communes.
- Il s'agit non plus de planter des arbres de trois ou 4 essences différentes mais de concevoir une nouvelle forêt avec l'ensemble de ses composantes arborées et arbustives (forêts composées de 50 espèces végétales - arbres et arbustes).
- Les arbres et les arbustes sont autochtones et implantés selon une architecture inspirée de la recolonisation naturelle observée au sein de l'une des dernières forêts primaires européennes.
- Toutes les étapes de cette reconquête forestière sont réalisées avec les écoliers et leurs professeurs durant le temps scolaire.
- Cette démarche consiste à apprendre à des écoliers comment bâtir de nouvelles forêts biodiverses. Ils sont ainsi formés à la reconquête forestière mondiale (des ONG militent pour défendre les forêts en place).
- Plantation bosquet par bosquet tous les ans, ce qui fait que les mêmes écoliers reviennent parfois 5 années de suite sur la même parcelle (de leur CP à leur CM2) pour poursuivre le travail et observer le travail de l'année passée.

ACTIONS DES ADHERENTS

- Forestiers du monde® pour sa part se positionne principalement sur la reconquête forestière, les deux démarches étant tout autant utiles) cette démarche sur fonds propres, intègre tous les volets :
 - foresterie (ce sont des forestiers qui conduisent la démarche),
 - pédagogie (les professeurs des écoles traitent les items du programme officiel de l'éducation nationale avec un tel projet),
 - écologie (FDM sont probablement les seuls forestiers français à implanter 50 espèces arborées et arborescentes sur 1 ha)
 - développement durable (il s'agit d'implanter sur un terrain communal une nouvelle "forêt" et la confier ensuite à la gestion communale).
 - Cette démarche est bénévole, Forestiers du monde® ne compte aucun salarié
- 2021 : projet de la première afforestation biodiversée citoyenne d'un délaissé routier en France avec la participation de FNE21 et Saint-Apo Environnement
- Par souci de cohérence, FDM lutte contre la déforestation : c'est le volet juridique qui malheureusement prend de plus en plus de temps et d'énergie face aux projets en tous genres. (cf § photovoltaïque à Selongey)

ACTIONS DES ADHERENTS

- **L.P.O.**

- Les viticulteurs s'engagent pour la biodiversité dans les parcelles
- Une vision naturaliste globale du territoire



ACTIONS DES ADHERENTS

- C'est une première dans la côte viticole. Les viticulteurs d'un village entier s'engagent pour la biodiversité dans les vignes
- Le projet a germé dans les esprits à la suite d'une lecture de paysage autour des murs en pierres sèches
- La LPO avait réalisé un diagnostic dans l'Yonne, dans les grands crus de Chablis, et les membres de l'O.D.G., organisme de défense et de gestion de Vosne et Flagey, en ayant eu connaissance, ont contacté la LPO.
- Le diagnostic réalisé par la LPO BFC est cofinancé par la chambre d'agriculture et l'association des Climats du vignoble de Bourgogne.
- L'inventaire du potentiel d'accueil de la biodiversité est fait en localisant les zones satisfaisantes et celles où il y a des manques.
- Parallèlement, le responsable scientifique LPO fait l'inventaire des espèces présentes, oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères, ce qui permet une vision naturaliste globale du territoire
- En complément de leur atout paysager, les murs en pierres sèches constituent une niche privilégiée pour de nombreuses espèces animales et végétales
- On y trouve des abeilles sauvages, des oiseaux, des papillons, des reptiles, des mammifères tels que des hérissons et des chauves-souris

ACTIONS DES ADHERENTS

- En laissant passer l'eau, ils garantissent une terre saine et ralentissent le ruissellement et l'érosion des sols
- Leur capacité d'inertie, restituant la chaleur durant la nuit est très favorable à la culture de la vigne
- Les murets sont un élément important du maintien d'un écosystème équilibré
- Les habitants ont été associés à la découverte de la biodiversité et à la lecture du paysage lors de la deuxième phase du diagnostic
- Contours de la 2^e étape, par exemple conserver des herbes hautes autour des parcelles, planter des arbres isolés ou des bosquets, restaurer des murs en pierres sèches, poser des nichoirs à mésanges
- L'ODG souhaite que chaque vigneron s'engage à mettre en place au moins une action sur son domaine, cela a été validé sans problème en assemblée générale
- La chambre d'agriculture pourra proposer des ateliers et des formations
- L'association des climats du vignoble de Bourgogne et la chambre d'agriculture espèrent que ce projet pilote sera étendu à d'autres territoires, les vignerons de Marsannay se sont montrés intéressés
- La commission développement durable créée au sein de l'association ODG devrait y contribuer.

ACTIONS DES ADHERENTS

- **SENTINELLES DE LA MONTAGNE DIJONNAISE**

Homologation du circuit de Prenois

- Un recours administratif a été engagé en raison de la non prise en compte du code de santé publique (aspects tranquillité publique et santé) dans l'arrêté préfectoral d'homologation du 5 janvier 2021.
- D'après Martine Page, les responsables du circuit disent traiter la question, des mesures de bruit ont été réalisées ; SMD indique que la méthode de relevé ne semble pas très sérieuse.
- Martine est en contact avec Jean-Paul Verguet (référént du groupe de travail régional « bruit ») afin de pouvoir disposer d'informations précises sur les méthodes techniques appliquées aux mesures de bruit.

Pollution de la mare de Prenois

Trois plaintes ont été déposées par l'association

RESEAU

- **ATMO BFC**

- ATMO BFC a engagé une nouvelle stratégie de communication afin de mieux faire connaître l'association au-delà des cercles spécialisés sur le sujet air.
- Cela va passer par des nouveaux supports de communication et des démarches pro-actives pour aller au-devant des acteurs du territoire régional.
- Ainsi, les administrateurs rencontrent les parlementaires afin de mieux les informer sur les actions d'ATMO BFC et de les sensibiliser sur la question du modèle économique des AASQA.
- ATMO France (le réseau des aasqa) est régulièrement auditionnée par différentes commissions parlementaires sur les actions pouvant améliorer la qualité de l'air (zfe, taxation des engrais minéraux...): la démarche est de faire entendre les changements de modèle (agricole, de transports...)

CESER

- **Rappel sur les missions du CESER**

- Le CESER est l'assemblée des représentants de la société civile organisée de Bourgogne-Franche-Comté au service de la région et de ses habitants.
- Selon la loi, "le conseil économique, social et environnemental régional est, auprès du conseil régional et du président du conseil régional, une assemblée consultative ».
- « Il a pour mission d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales."
- Pour ce faire, le CESER :
 - émet des avis sur les politiques majeures proposées par l'exécutif régional,
 - répond à la sollicitation de la présidente de région sur des dossiers particuliers (saisines),
 - choisit d'étudier tout sujet porteur d'enjeux importants pour la région (autosaisines).

Les préconisations formulées dans les travaux sont le reflet des débats et prises de position partagés par la société civile organisée.

- **Bureau**

Composé de 22 conseillères et conseillers élus par l'assemblée, il définit la stratégie, établit le programme d'activités, assure le suivi des travaux des instances de production.

Début 2021, Martine Petit a rejoint le bureau qui a tenu 13 réunions en 2021, dont certaines décentralisées en région.

COMMISSION TERRITOIRES ENVIRONNEMENT

Saisines de l'exécutif : outre les contributions transversales pour la commission Finances Europe (budget, fonds européens, etc...) et sur le plan de mandat, la commission a rendu des avis sur les dossiers suivants :

- Contribution du CESER relative à la 3ème stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2021-2030, avril 2021, rapporteur Jacques Cardis (au nom de la LPO)
- « L'eau dans tous ses états » Contribution aux consultations SDAGE et PGRI 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée, juin 2021, Martine Petit
- Présentation du rapport de développement durable 2020-2021, décembre 2021, rapporteure Martine Petit
- Classement de la réserve naturelle régionale des tourbières du bief du Nanchez (39), décembre 2021

Participations à d'autres réunions/événements en lien avec les champs de compétence de la commission

- Commission géographique Saône-Doubs, Martine Petit, 8 avril
- Dominique GUYON, représentant du CESER au bureau d'Alterre BFC, 16 septembre
- Réunion de Martine avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 14 octobre

COMMISSION TERRITOIRES ENVIRONNEMENT

- Réunions de travail portant sur l'analyse du « tableau régional de suivi par la région des préconisations du CESER » avec les conseillers référents volontaires (Martine Petit et Jacques Cardis).
- Audition du nouveau vice-président du conseil régional, Eric Houley (Cohésion territoriale, politique de la ville, ruralités, parcs naturels)
- Choix d'une auto-saisine pour 2022 « Valorisation des patrimoines dans les territoires ruraux au service du développement local »
(Martine Petit et Dominique Guyon).

COMMISSION CADRE DE VIE ET SOCIETE

- Travail comme toutes les commissions sur les sujets transversaux (budget, fonds européens, plan de mandat) et les diverses demandes du bureau sur le fonctionnement du CESER
- Saisines de la région :
 - Isolement des femmes et monoparentalité
- Auditions des nouveaux vice-présidents du conseil régional, Sarah Persil (jeunesse, vie associative, citoyenneté et démocratie participative) et Willy Bourgeois (Sport et communication de la collectivité).

(Martine Petit)

COMMISSION MOBILITES ENERGIE

Face à une transition énergétique qui ne peut plus attendre et aux multiples enjeux, des actions volontaristes mais insuffisantes, la commission a démarré une auto saisine sur la question suivante :

« La transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté « Quels facteurs de réussite, d'acceptabilité, d'appropriation, d'accélération »

- réussir la transition énergétique nécessite un changement d'échelle et de vision : massifier, coordonner, célébrer les réussites, à tous les niveaux
- Pour activer cette transition, il est nécessaire de :
 - Consommer de manière sobre et efficace voir économique,
 - Utiliser efficacement l'énergie et limiter les pertes, et valoriser les rejets (énergie fatale)
 - Produire, stocker et transporter des énergies renouvelables.

Un travail sur les préconisations du CESER se poursuit en 2022

(Dominique Guyon)

FNE BFC

- **FNE BFC regroupe**
 - Les fédérations départementales fne 25-90, fne 70, fne 21, fne 71, jne (39)
 - Des associations régionales
 - Des adhérents individuels
- **La fédération est constituée de trois pôles**
 - Biodiversité haies : porte le développement et la valorisation des haies et de l'arbre, des végétaux d'origine locale, des ripisylves et de la biodiversité à travers le castor d'Eurasie
 - Débat public : conférences et débats contradictoires sur diverses thématiques comme la croissance et le développement, les pronostics sur l'effondrement, les perspectives d'énergies renouvelables, les impacts du tourisme, l'artificialisation des sols...
 - Le secrétariat dont l'une des tâches est la circulation de l'information dans le réseau pour une meilleure connaissance et efficacité.
- **La plateforme des sentinelles de la nature** permet à chacun de signaler les atteintes à l'environnement dont il est témoin.
- **Affaires juridiques et veille environnementale** : soutien au réseau

FNE BFC

- **FNE BFC est représentée dans des commissions régionales** par des membres de son C.A. et d'administrateurs de fédérations départementales, à des évènements publics.
- **Participation FNE21**
 - CESER BFC, Martine et Dominique
 - Comité régional de la biodiversité, Martine
 - CSS Solvay-Inovyn (commission de suivi du site), Martine
 - C.R.A.E.C. (commission régionale agro-environnementale et climatique), Dominique
 - COREAMR (commission régionale de l'économie agricole et du monde rural), Dominique
 - CRALIM (comité régional de l'alimentation), Dominique
 - C.R.S.A., CP et CSP, Colette
 - SAGE ARMANCON, Martine
 - Suivi des effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur la biodiversité, Dominique
 - Suivi budget, comptabilité, relations avec les salariés dans ce domaine, Jean-Pierre
 - Groupe de travail régional nuisances-bruit mis en place par FNE71/FNE21 où il est question notamment des différents circuits en BFC (homologation du circuit de Prenois), les aérodromes...
 - Nombreux échanges sur des dossiers à enjeux régionaux
 - Diffusion d'articles vers FNE BFC (agriculture notamment)

CONCLUSION

- Une nouvelle année sous le signe de la covid 19
- Un affichage plus clair, une reconnaissance de notre appartenance au réseau FNE
- Une représentation au titre de notre agrément et de notre habilitation dans les structures préfectorales ou des collectivités territoriales plus importante qu'en 2020 en raison de la mise en place de la visioconférence
- La prise en compte difficile de notre dialogue environnemental dans les diverses instances
- Le constat confirmé concernant l'accélération des demandes pour des dossiers de plus en plus techniques
- La crise sanitaire n'a pas eu d'incidence sur les demandes de soutien (adhérents ou personnes extérieures)
- De nouvelles adhésions en nette augmentation
- Des actions en éducation à l'environnement reportées sur les 4 derniers mois de l'année d'où un agenda contraint
- De nombreuses actions de nos adhérents malgré la crise sanitaire
- Un engagement de nos administrateurs à saluer.



Remerciements à toutes et à tous pour votre soutien

La présidente, Martine Petit
DEBAT ET VOTE



**ASSEMBLEE GENERALE
9 MARS 2022**

RAPPORT D'ORIENTATION 2022

RAPPORT D'ORIENTATION 2022

PREALABLE

- Contexte sanitaire impliquant une absence totale de visibilité pour 2022
- Orientations susceptibles d'évoluer en cours d'année selon la crise sanitaire et les opportunités

MISSIONS STATUTAIRES DE L'ASSOCIATION

- la gestion administrative
- l'information du public sur les différentes thématiques liées à l'environnement, santé, changement climatique, biodiversité, eau, déchets, risques, territoires, etc...
- la communication de nos objectifs et actions menées
 - Site internet
 - Page Facebook à créer, Instagram, Twiter
 - Les adhérents peuvent soumettent des articles ou évènements pour publication
- la participation au débat public, en visio ou en présentiel, dans le cadre de sa mission d'intérêt général
- La formation

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE

- Visite de la zone maraîchère des Lentillères
- Visite de domaines viticoles en bio ou en viticulture raisonnée
- Visite possible de la ferme bio à Billy-les-Chanceaux
- Bien-être animal, film et conférence
- Visite INRA plateforme CA-SYS, site agroécologique

BIODIVERSITE

- Visite d'un plan d'eau
- Sessions scolaires
- Exposition

DECHETS

- Evènement durant la semaine européenne de réduction des déchets

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

TRANSITION ENERGETIQUE

- Conférence sur l'éolien
- Conférence sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur les enjeux énergétiques

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- Conférence sur les perturbateurs endocriniens (22 mars 2022)
- Conférence sur le numérique et les impacts sur l'environnement (9 juin 2022)

TERRITOIRES

- Grand marché bio de Quetigny avec Quetigny environnement
- Action anniversaire du circuit de Prenois

L'aide des adhérents ainsi que des propositions d'actions seront les bienvenues.

FNEBFC ET CESER

Participation à l'administration de la fédération régionale

- Conseil d'administration : Martine Petit (vice présidente), Jean-Pierre (trésorier) et Dominique (administrateur)
- Réunions statutaires (bureau, conseil d'administration, A.G., FNE nationale)
- Gestion financière et partiellement ressources humaines (Jean-Pierre)
- Participation à des conférences, groupes de travail, commissions régionales
- Référent Sentinelles de la Nature (logiciel d'alerte régional sur des atteintes à l'environnement), Clément
- Informations à diffuser (FNEBFC et FNE nationale)
- Travail commun (débat public)

CESER BFC - Martine et Dominique (représentation FNE BFC)

Commissions Territoires-Environnement, Mobilités-Energie et Cadre de vie et société, séances plénières, groupes de travail transversaux, conférences, séminaires, formation - Bureau pour Martine

RESEAU ET PARTENAIRES

ATMO BFC - Représentation par sa présidente, Catherine

ALTERRE BFC - Conseil d'administration, A.G., autres sollicitations

CTRC Bourgogne : Collaboration selon convention, participation à des évènements communs « Consommation/Environnement », communication

NOS ADHÉSIONS :

- ALTERRE BFC
- CENB et revue Bourgogne Nature
- ASPAS et GOUPIL, revue dématérialisée UFC que choisir

FNE 21 VOUS SOUTIENT

- **La politique affichée de la fédération est l'accompagnement de tous ses adhérents, encore plus vraie avec cette crise qui invite à la solidarité**
 - En aidant les nouveaux adhérents à s'approprier la connaissance de la fédération départementale, des Hommes et de son réseau
 - En intervenant pour des dossiers à enjeux environnementaux majeurs
 - ✓ Appui sur les compétences des adhérents (exemple : juridique)
 - ✓ Sollicitation des experts de FNE et FNE BFC
 - En participant, selon les disponibilités des administrateurs, dans les manifestations, conférences, assemblées générales, etc...
 - En vous soutenant lors d'évènements spécifiques

CONCLUSION

EN 2022 :

- Vous serez les ambassadeurs de la Fédération auprès de tous nos interlocuteurs ; ensemble, nous nous attacherons à :
 - Développer et faire reconnaître notre fédération
 - Soutenir tous les adhérents, dans leurs actions et leurs difficultés à gérer certains dossiers
 - Ouvrir notre porte à de nouveaux adhérents
 - Répondre aux sollicitations extérieures sous réserve d'adhésion
- Le travail avec les administrateurs sera professionnel en raison :
 - De la masse de dossiers de plus en plus techniques
 - De la priorisation de notre travail vis-à-vis des projets soumis
 - De la nécessité de justifier nos missions auprès de nos partenaires financiers afin de bénéficier des subventions publiques

CONCLUSION

- Tous les administrateurs auront à s'investir dans le débat public et l'éducation à l'environnement
- Une concertation sera engagée, si nécessaire, selon les thématiques, avec FNE, FNEBFC et le CESER
- L'accès aux réseaux sociaux sera développé afin de mieux communiquer
- L'objectif de maintenir une trésorerie saine avec des subventions constantes restera un cap pour la fédération
- Une étude sur le mode d'adhésion sera réalisée ainsi que la modification du règlement si nécessaire
- Le C.A. s'attachera à retrouver des moments de convivialité et l'organisation de rencontres avec les adhérents sera envisagé dans l'intérêt de notre fonctionnement
- Le conseil d'administration disposera de la possibilité de faire évoluer la feuille de route si nécessaire.



Merci pour votre écoute et votre soutien

La Présidente, Martine Petit
Questions, débat et vote